

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 9 février 2024

### LAURENCE MONNOYER-SMITH, NOUVELLE PRESIDENTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU CEREMA



**Laurence Monnoyer-Smith a présidé sa première séance du [conseil scientifique et technique du Cerema](#) le jeudi 8 février 2024. Elle a été nommée, par arrêté du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires en date du 8 janvier 2024 et succède ainsi à Serge Bossini.**

Laurence Monnoyer-Smith a affirmé sa volonté de poursuivre le travail engagé durant la première mandature à laquelle elle a participé. Elle a pu mesurer le travail accompli et entend soutenir le renforcement et la reconnaissance de la recherche portée par le Cerema au service de son expertise reconnue. Elle souhaite mobiliser toutes les compétences des membres du conseil afin de réussir la première évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) du Cerema qui se déroulera pendant son mandat. Et dès 2024, elle mobilisera le conseil pour préparer le renouvellement de la labellisation Carnot ou encore la préparation des enjeux recherche et innovation qui seront portés par un nouveau projet stratégique et un nouveau Contrat d'objectifs et de performance du Cerema. Le conseil l'accompagnera dans cette tâche.

Laurence Monnoyer-Smith est Directrice du Développement Durable au CNES. Elle est en charge de la politique RSE du CNES et de l'accompagnement de l'ensemble de la filière spatiale dans sa trajectoire de réduction de son empreinte environnementale et de décarbonation. Elle pilote par ailleurs le programme *Space for Climate Observatory (SCO)*, une alliance internationale pour l'adaptation au changement climatique lancée par le Président en 2019, qui rassemble 26 pays et 4 organisations internationales.

Titulaire d'un Doctorat en Sciences de l'information et de la Communication et d'une Habilitation à diriger des Recherches, Laurence Monnoyer-Smith a dirigé le laboratoire de Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Technologie de Compiègne où elle a été Professeur et dirigé des thèses sur la démocratie électronique, les dispositifs électroniques de médiation citoyenne, les données publiques et le développement de la culture numérique et des nouvelles formes de citoyenneté.

En 2013, elle devient Vice-présidente de la Commission Nationale du Débat Public et contribue activement à développer des outils de démocratie représentative et participative. Première femme et première universitaire à ce poste, elle consacre deux ans à la modernisation des méthodologies employées par la CNDP, conçoit le dispositif de conférence de citoyens sur les déchets radioactifs à Bure et préside le débat public sur les éoliennes offshore du Tréport.

Laurence Monnoyer-Smith est nommée en mai 2015 en conseil des ministres : Déléguée interministérielle et Commissaire générale au Développement durable au Commissariat Général au Développement durable, au sein du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. A ce titre, elle porte notamment la réforme de l'évaluation environnementale et de la participation citoyenne après le drame de Sivens et contribue au lancement de la première obligation verte française. Au titre de déléguée interministérielle, elle conduit l'élaboration de la feuille de route française pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 du développement durable.

Laurence Monnoyer-Smith est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite.

Le conseil scientifique et technique du Cerema associe des personnes qualifiées issues du monde de la recherche et de l'innovation, des entreprises privées, et des représentants élus du personnel.



**Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 500 agents.**

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

---

## CONTACT PRESSE

---

**Cerema**

**Virginie DESTEZ**

Chargée de communication institutionnelle  
**[virginie.destez@cerema.fr](mailto:virginie.destez@cerema.fr) - 06 64 49 37 44**